

## Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles

Sociétés de cour en Europe, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle - *European Court Societies, 16th to 19th Centuries*

2019

Archiver la Cour, XVe-XXe siècles

---

## Raconter, imprimer et archiver les temps forts de la vie de cour (Savoie, xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)

*Recounting, Printing and Archiving the Highlights of Courtly Life (Savoy, Fifteenth to Seventeenth Centuries)*

Thalia Brero

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/crcv/17258>

ISSN : 1958-9271

### Éditeur

Centre de recherche du château de Versailles

### Référence électronique

Thalia Brero, « Raconter, imprimer et archiver les temps forts de la vie de cour (Savoie, xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 1 2019, mis en ligne le 30 avril 2019, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/17258>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Le *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Raconter, imprimer et archiver les temps forts de la vie de cour (Savoie, xv<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)

*Recounting, Printing and Archiving the Highlights of Courtly Life (Savoy, Fifteenth to Seventeenth Centuries)*

**Thalia Brero**

---

- 1 Dans la plupart des cours d'Europe occidentale, le xv<sup>e</sup> siècle finissant est marqué par une effervescence cérémonielle croissante, qui augmente encore d'un cran lors des premières décennies du xvi<sup>e</sup> siècle. Cette période coïncide avec un renforcement du pouvoir royal et princier qui se manifeste, entre autres, par une certaine théâtralisation des apparitions publiques du souverain. Les mariages, les baptêmes, les funérailles et les joyeuses entrées du prince et de sa famille se prêtant particulièrement bien à la mise en scène du pouvoir, le cérémonial de cour devient une véritable affaire d'État. Les célébrations princières se complexifient, font l'objet de plus amples préparatifs et, surtout, elles sont amplement relatées par des sources variées, dont certaines prennent des formes nouvelles. Le contexte de l'époque contribue sans doute à accentuer ce phénomène, entre le développement de l'imprimerie et les guerres d'Italie – avec la compétition internationale et la circulation des hommes et des idées qu'elles induisent.
- 2 Cette inflation rituelle mène les cours princières à archiver leurs cérémonies à divers titres : d'abord, en les mettant plus systématiquement par écrit, puis en conservant ces documents, voire en collectionnant ceux qui émanent des États voisins. C'est à ce processus que seront consacrées les pages suivantes, lesquelles se focaliseront plus particulièrement sur le cas de la Savoie<sup>1</sup>. Cette cour, à la confluence des aires culturelles française, germanique et italienne, est à la fois centrale et quelque peu périphérique, puisque dans la politique européenne d'alors c'est une puissance de deuxième rang. En cela, elle s'avère un terrain idéal pour saisir les mécanismes d'observation et d'imitation entre dynasties.

- 3 La Savoie avait connu une période faste à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et au début du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. En conséquence de quelques entreprises militaires, d'alliances matrimoniales et d'acquisitions bien placées, elle avait atteint son extension territoriale maximale : du nord au sud, ses provinces s'étendaient du pays de Vaud à Nice et, d'est en ouest, de la Bresse au Piémont. De comté, elle était devenue duché (1416), grâce aux habiles manœuvres d'Amédée VIII de Savoie. Celui-ci avait évité à ses États une implication dans la guerre de Cent Ans et avait même accru leur prestige en se positionnant comme médiateur entre les puissances en conflit<sup>2</sup>. Pourtant, le souvenir de cet âge d'or s'estompa dès la seconde moitié du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle. Une série de principats courts, de ducs trop jeunes ou incapables et de régence contestées affaiblit l'État savoyard, miné par les difficultés financières et l'ingérence étrangère.
- 4 Au tournant du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, les guerres d'Italie empirèrent la situation. La plupart des cols alpins permettant de se rendre dans la péninsule étaient situés sur le territoire de la Savoie, ce qui la plaçait au cœur des sollicitations et des convoitises des belligérants. Le long principat du duc Charles II (1504-1553) fut essentiellement consacré à tenter de maintenir la Savoie à l'écart du conflit. En vain : en 1536, elle fut simultanément envahie par la France et Berne. Elle cessa d'exister pendant vingt-trois ans, jusqu'en 1559, quand le traité du Cateau-Cambrésis permit à Emmanuel-Philibert de Savoie de récupérer le duché qui avait été arraché à son père<sup>3</sup>.
- 5 Au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, la Savoie était donc une actrice importante de la politique européenne, essentiellement en raison de son emplacement géographique, mais c'était un État en perte de vitesse depuis plusieurs décennies déjà. Une situation qui se reflète dans ses pratiques cérémonielles : en matière de rituels, la Savoie renaissante était plutôt une imitatrice qu'une pionnière. Elle attendait souvent quelques années avant de reproduire les innovations de ses deux principaux modèles, les cours de France et de Bourgogne. À défaut d'innover, la cour de Charles II de Savoie – puisque c'est surtout d'elle dont il sera question ici – accordait cependant une place extrêmement importante au cérémonial princier. Celui-ci lui permettait en effet de tenir son rang dans un contexte où il était bien malmené par la politique internationale.
- 6 Comment la cour de Savoie du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle archivait-elle les cérémonies liées à la naissance, à la mort et à l'exercice du pouvoir de ses princes ? Pour le déterminer, avant de s'intéresser aux documents que l'on conserve, il faut d'abord se pencher sur ceux que l'on produit. Dans un premier temps seront donc présentés les nouveaux types de textes spécifiquement voués aux rituels dynastiques qui virent le jour à la Renaissance : esquisses préparatoires, scénarisant à l'avance les célébrations pour qu'elles se déroulent sans accroc, mais aussi poèmes et récits rédigés pour l'occasion – le cérémonial de cour servant alors de plus en plus de support à la création littéraire. Surtout, l'expansion de l'imprimerie mena à l'apparition de médias d'un genre nouveau, les occasionnels et pièces d'actualité, qui donnèrent à ces événements princiers une propagation inédite et une audience plus large. Ces changements induisirent des interactions documentaires : des ordonnances initialement internes à la cour furent publiées et diffusées, tandis que des récits imprimés étaient recopiés dans des chroniques manuscrites. Parallèlement apparurent des relations compilant des sources variées pour mieux retracer l'intégralité d'une célébration.
- 7 Dans un second temps, il s'agira de considérer comment ces documents divers furent conservés et sous quelle forme ils furent archivés. Leur parcours physique à travers l'espace et le temps apporte en effet nombre d'informations sur les rôles qui leur étaient

assignés. La circulation internationale des textes cérémoniels montre que les cours étaient aussi intéressées à la perspective de découvrir les grandes célébrations des autres que de faire connaître les leurs. Quant à la conservation, voire la transformation de cette littérature à travers les décennies puis les siècles, elle renseigne sur tout un éventail d'usages et de réemplois parfois inattendus. Les documents de la pratique pouvaient ainsi être consultés pour élaborer une nouvelle célébration, tandis que les textes narratifs acquièrent une dimension normative (leurs détails permettant de régler certaines questions de protocole), quand ils n'alimentaient pas les histoires de la dynastie que rédigeaient les historiographes de cour.

## Les textes cérémoniels de la Renaissance

- 8 Au Moyen Âge, les cérémonies royales et princières sont relatées dans les chroniques manuscrites ; à l'époque moderne, elles font l'objet d'imprimés, souvent illustrés de gravures, qui décrivent dans les moindres détails le programme des festivités. Entre les deux, une période floue : lors de la centaine d'années séparant les années 1450 des années 1550, les rituels princiers sont rapportés à la fois par des sources que l'on trouvait déjà au cours des siècles précédents (les chroniques, la comptabilité, la correspondance), mais aussi par de nouveaux genres de textes. Parmi ceux-ci, on peut déterminer trois familles documentaires : les documents préparatoires, la littérature cérémonielle et les feuilles d'actualité imprimées.

### Les scénarios : *ordines* et documents préparatoires

- 9 Rédigés avant une cérémonie pour en réglementer le déroulement, les *ordines* et les documents préparatoires n'étaient pas une nouveauté. S'ils existaient depuis des siècles, il s'agissait surtout jusqu'alors de sources ecclésiastiques portant sur la liturgie<sup>4</sup>. Au xv<sup>e</sup> siècle, les cours royales et princières se mettent à produire ce type de textes plus systématiquement et, surtout, à les conserver soigneusement dans les archives. La multiplication de ces documents s'explique par des cérémonies princières toujours plus élaborées et des festivités de grande envergure demandant une certaine scénarisation en amont. En particulier, il s'agissait de chorégraphier les déplacements des invités selon l'étiquette alors en vigueur à la cour.
- 10 Les documents rédigés à l'avance consistent ainsi souvent en des « ordres de marche », soit des listes indiquant la place des participants et des différents corps curiaux au sein de la procession qui, dans la plupart des rituels, déplaçait toute la cour du château à l'église. Le cortège était en effet une étape essentielle des célébrations. Il s'agissait d'une illustration en trois dimensions des préséances régissant l'entourage du souverain : la place que chacun occupait dans la hiérarchie sociale était en effet clairement illustrée par celle qu'il tenait au sein de la procession. Par ailleurs, c'était aussi le seul moment du rituel qui était visible par la population, qui accourait habituellement en masse pour y assister.
- 11 La rédaction d'un de ces diagrammes peut indiquer que la cérémonie avait demandé une réflexion particulière aux organisateurs, en raison de l'identité de la personne qui en faisait l'objet ou d'un contexte spécifique. Pour prendre deux exemples tirés des archives savoyardes, l'ordre de marche rédigé pour les funérailles de la mère du duc Charles II de Savoie, Claudine de Brosse-Bretagne (Chambéry, 1513), s'explique sans doute par la

situation de la défunte. Cela faisait bien longtemps qu'il n'avait pas fallu organiser les obsèques d'une duchesse douairière qui, sans être régente, était aussi la mère du duc régnant<sup>5</sup>. De même, la procession funèbre d'un proche conseiller de Charles II, Bertholin de Montbel (Chambéry, 1532), paraît avoir demandé un ordre de marche en raison du cumul des fonctions du défunt<sup>6</sup>. Le duc l'avait en effet nommé grand maître d'hôtel de sa cour, chevalier de l'ordre de l'Annonciade et comte de Frossasco – autant de dignités qui devaient être symboliquement signifiées dans la cérémonie.

- 12 Outre la procession, l'autre aspect le plus fréquemment détaillé dans ces documents préparatoires est le déroulement du rituel lui-même : le ballet des différents protagonistes, leurs gestes et leurs paroles sont alors inscrits dans un document servant de répétition générale. La rédaction d'un tel texte pouvait s'expliquer par le facteur de nouveauté. Par exemple, la rénovation de l'ordre de chevalerie de la maison de Savoie en 1518 par le duc Charles II mena non seulement à un changement de nom (l'ordre du Collier devenant l'ordre de l'Annonciade), mais aussi à des restructurations profondes dans le fonctionnement de cette institution. Parmi les innovations, une fête de l'ordre fut créée, inspirée de celle de l'ordre bourguignon de la Toison d'or. Il faut croire qu'elle n'était pas encore tout à fait au point lors de sa deuxième édition (Turin, 1520) : en témoigne un document qui régleme précisément la gestuelle des chevaliers pendant l'offrande à la messe et les marques de révérence qu'ils devaient au souverain de l'ordre – le duc de Savoie<sup>7</sup>.

## Des textes littéraires dévolus aux rituels princiers : récits et poèmes

- 13 Des notices destinées à garder en mémoire les éléments les plus importants de certaines cérémonies princières commencent à être produites au cours du xv<sup>e</sup> siècle. Indiquant le lieu et la date de la célébration ainsi que les noms des principaux acteurs présents, ces comptes rendus manuscrits s'étoffent nettement au tournant du siècle. Les rédacteurs y ajoutent des descriptions portant sur la décoration et sur le déroulement du rituel, mais y incorporent aussi d'autres textes, comme les poèmes de circonstance composés pour l'occasion. Les ordres de marche rédigés pour préparer la procession sont aussi souvent réutilisés après la cérémonie pour alimenter la rédaction de ces textes. C'est ainsi que naissent les « récits de cérémonie » : des chroniques d'un seul événement qui réunissent différents types d'informations et les ordonnent sur un mode narratif pour fournir une vision complète de l'événement<sup>8</sup>.
- 14 Les premiers exemplaires de ces textes sont manuscrits et connaissent donc une diffusion assez restreinte. Selon Helen Watanabe-O'Kelly<sup>9</sup>, le plus ancien récit de cérémonie imprimé est un in-quarto de 44 folios relatant le mariage de Costanzo Sforza et de Camille d'Aragon à Pesaro en 1475 ; il fut mis sous presse la même année à Vicence<sup>10</sup>. Cet exemple est particulièrement précoce et, en cela, isolé. Ce n'est en effet qu'une trentaine d'années plus tard que les récits imprimés se répandront largement dans les cours européennes, depuis l'entrée de Charles Quint à Bruges (1515)<sup>11</sup> jusqu'au baptême de Nicolas, fils du duc Antoine de Lorraine (Nancy, 1524)<sup>12</sup>, en passant par les fiançailles du Dauphin et de Marie Tudor (Paris, 1518)<sup>13</sup>. Outre les récits de cérémonie, d'autres types de textes littéraires relatifs aux rituels princiers étaient mis sous presse : ainsi des poèmes, comme ceux que le chroniqueur Jean Molinet consacra en 1500 à la naissance du futur Charles Quint<sup>14</sup>.
- 15 La cour de Savoie accuse à cet égard un certain retard. Entre la fin du xv<sup>e</sup> siècle et les années 1530, elle produit une dizaine de récits de cérémonie manuscrits portant sur des

baptêmes, des funérailles et des joyeuses entrées de membres de la famille ducale ou encore sur les rituels liés à l'ordre de chevalerie savoyard<sup>15</sup>. Aucun d'entre eux ne fait l'objet d'une impression. En revanche, quelques poèmes de circonstance sont imprimés à Turin : en 1508, pour célébrer les noces du marquis voisin de Montferrat Guillaume IX Paléologue avec Anne d'Alençon<sup>16</sup> ; en 1520, pour pleurer la mort de Claude de Seyssel, archevêque de Turin<sup>17</sup> ; en 1531, pour fêter la joyeuse entrée de la duchesse de Savoie Béatrice de Portugal dans la ville d'Asti<sup>18</sup>.

- 16 Un événement très important pour le duché de Savoie de l'époque, le mariage du duc Charles II avec l'infante Béatrice de Portugal (Nice 1521), avait pourtant fait l'objet d'un in-quarto de 19 folios, imprimé deux mois avant l'événement à Milan<sup>19</sup>. Cet épithalame, rédigé par un chanoine milanais du nom de Pietro Leone, était composé d'un éloge des mariés, d'une description des différents territoires de la Savoie et d'un poème qui devait être récité aux époux en personne par une fillette de quatre ans, Veronica Lucia Leone, qui était probablement la nièce de l'auteur. C'est d'ailleurs sans doute elle qui est représentée sur le frontispice de l'ouvrage, lequel montre une petite fille offrant le livre au couple ducal. Il subsiste plusieurs exemplaires de cet opuscule, conservé dans des bibliothèques à Turin, Milan, Venise, Londres et à la Pierpont Morgan Library de New York<sup>20</sup>. Cette dernière possède d'ailleurs deux exemplaires de l'épithalame : le premier est – comme tous les autres – un imprimé sur papier au frontispice en bois gravé. Quant au deuxième, il est imprimé sur vélin, avec un frontispice délicatement peint à la main de diverses couleurs. Cet ouvrage de luxe était destiné au père de la mariée, le roi Manuel I<sup>er</sup> de Portugal<sup>21</sup>.
- 17 Pour la période antérieure à l'invasion française et bernoise (1536), si on trouve en Savoie quelques rares imprimés relatifs à des cérémonies princières, ils n'ont jamais pour vocation de relater l'événement, mais plutôt de le commémorer par des poèmes. Il faut aussi relever que tous ces imprimés sont en latin, ce qui contraste très fortement avec les pratiques contemporaines dans le royaume de France, par exemple, où les imprimés de ce type étaient dans leur grande majorité en français. Il s'agit sans doute d'une influence italienne, qui faisait aussi sens dans ce duché bilingue qu'était la Savoie. Le latin, langue internationale, était en effet lu d'un côté des Alpes comme de l'autre. Il faut attendre 1567 et le baptême à Turin de Charles-Emmanuel, fils du duc Emmanuel-Philibert, pour voir des récits de cérémonie savoyards imprimés : deux de ces livrets sous la forme de récits classiques<sup>22</sup> et un dans lequel la narration prend la forme d'une pastorale<sup>23</sup>. À partir de là, les récits de cérémonie imprimés se multiplient en Savoie<sup>24</sup>.

## Ancêtres de la presse ? Occasionnels et pièces d'actualité

- 18 Les cérémonies princières disposent également d'une couverture médiatique avant la lettre, si l'on peut dire, en faisant l'objet de livrets bon marché. Contrairement à une idée reçue selon laquelle les productions imprimées du temps des incunables auraient été réservées aux élites, des brochures à faible coût sortent des presses dès les années 1480. Ces « pièces gothiques » (ainsi désignées en raison des caractères typographiques qui les composaient jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) étaient des textes courts, de 4 à 8 feuillets ; imprimées sur du papier de faible qualité, elles pouvaient être produites rapidement et sans grande dépense. De fait, les imprimeurs accordaient le plus souvent un soin assez relatif à ces livrets qu'ils vendaient à un prix modeste<sup>25</sup>. Les caractères employés n'étaient

pas de prime jeunesse, les illustrations présentaient parfois un rapport plutôt ténu avec le sujet traité et les coquilles typographiques pouvaient être nombreuses.

- 19 Les pièces gothiques portaient sur plusieurs registres : livrets de dévotion, littérature moralisante, pronostications, brochures enseignant un savoir pratique (médical, artisanal)... mais surtout, et c'est cette catégorie qui nous intéressera ici, ces opuscules pouvaient rapporter des faits touchant à l'actualité. Les guerres d'Italie ont favorisé le développement de ce que Jean-Pierre Seguin<sup>26</sup> a désigné sous le nom de feuilles d'actualité non périodiques, soit des « petites pièces imprimées [ayant] progressivement remplacé les copies manuscrites de lettres relatant des faits d'actualité, donnant à la diffusion des nouvelles une forme plus vulgarisée et, dans une certaine mesure, populaire, en commençant à faire bénéficier une vaste clientèle de ce qui n'avait été que le privilège de quelques-uns<sup>27</sup> ».
- 20 Marion Pouspin, qui a récemment consacré un remarquable ouvrage aux pièces gothiques françaises, a recensé quelque 2 200 de ces opuscules entre 1480 et 1580, parmi lesquels 28 % portent sur l'actualité<sup>28</sup>. Au sein de ce corpus, ce sont les nouvelles d'ordre politique ou militaire qui sont le plus traitées : 62 % des titres sont consacrés aux campagnes du roi de France en Italie, aux mouvements du Turc ou aux traités de paix conclus avec l'empereur, entre autres. Vient ensuite la catégorie consacrée aux actualités royales et dynastiques. En effet, 30 % des titres (soit 160 livrets) portent sur les mariages, baptêmes, joyeuses entrées, funérailles et sacres – de la famille royale, avant tout, mais aussi de quelques autres têtes couronnées d'Europe. Enfin, les faits divers (5 %) et l'actualité religieuse (3 %) restent minoritaires. Ces chiffres indiquent que les rituels princiers figuraient en bonne place dans les intérêts du public.
- 21 On connaît très mal les tirages de ces feuilles d'actualité. Marion Pouspin hasarde le chiffre de 900 exemplaires en moyenne, mais ils avaient sans doute un impact beaucoup plus important. Loin de ne toucher que leurs seuls acheteurs, ils étaient en effet lus à haute voix et commentés, en particulier quand ils touchaient l'actualité<sup>29</sup>. Pourtant, les opuscules de ce type se trouvent bien souvent dans l'angle mort des études portant sur le premier siècle de l'imprimerie. En effet, ces livrets bon marché, imprimés sur du mauvais papier, n'étaient pas destinés à être conservés. Après avoir été à quelques reprises lus à haute voix, ils étaient sans doute jetés ou réutilisés pour un autre emploi, à la manière de nos journaux actuels. Comme le relève justement Jean-Pierre Seguin, « ce sont les objets les plus courants, les plus usuels, qui deviennent rapidement les plus rares<sup>30</sup> ».
- 22 Outre la déperdition dont ils ont été victimes, ces documents ont longtemps été négligés par les historiens en raison de leur peu de prestige, mais aussi d'une certaine invisibilité dans les inventaires. En effet, ne sont considérés comme « livres » que les imprimés de plus de 24 feuillets ; or les occasionnels s'étendent souvent sur moins de 8 feuillets<sup>31</sup>. Par ailleurs, il est plutôt rare que ces pièces d'actualité précisent la date, le lieu et le nom de l'imprimeur à l'origine de la publication. D'où une certaine intraçabilité dans les inventaires, confirmée par exemple par Auguste Dufour et François Rabut, les auteurs de la seule (et ancienne) monographie consacrée à l'histoire de l'imprimerie dans le duché de Savoie, qui ne s'intéressent, de leur propre aveu, qu'aux publications comportant un nom d'imprimeur – ce qui exclut d'emblée une bonne partie des occasionnels<sup>32</sup>. Pour ces raisons, il est difficile de mesurer quelle était la production des feuilles d'actualité en Savoie, d'autant que l'imprimerie y était bien moins développée que dans les grands centres urbains français et italiens.

- 23 Le territoire savoyard présente la particularité de s'étendre à la fois au nord et au sud des Alpes, sur des espaces francophones et italo-phones. Il faut donc distinguer les imprimeurs piémontais de leurs homologues de l'aire culturelle française. Au nord des Alpes, c'était la ville de Genève qui était la plus active dans le domaine de l'imprimerie<sup>33</sup>, même si concrètement, elle n'appartenait pas au duché de Savoie<sup>34</sup>. Un certain Wygand Köln, imprimeur originaire de Franconie qui s'y était installé, semble s'être emparé du marché genevois des pièces d'actualité : dans le contexte de l'élection impériale de 1519, il publia une *Ordonnance des royaumes, duchez appartenant à Charles roi d'Espagne*<sup>35</sup>. En 1525, ce furent des nouvelles des guerres d'Italie, avec *Le siege de Pavie*, un récit de Francesco Taegio<sup>36</sup>. L'inquiétant Empire ottoman et les mouvements du « chien insatiable du sang chrestien, qui se nomme l'empereur de Turquie », n'étaient pas en reste, avec quatre opuscules portant sur le sujet entre 1526 et 1532<sup>37</sup>. En 1530, les Genevois pouvaient aussi connaître par son entremise les détails des inondations survenues dans les Pays-Bas bourguignons<sup>38</sup>.
- 24 Mais surtout, et c'est ce qui nous intéressera le plus ici, Wygand Köln publia plusieurs récits de cérémonie. Son réseau germanique lui faisant parvenir des opuscules provenant d'Allemagne, il en traduisait certains en français pour le public genevois, ce qu'il ne manque pas la plupart du temps de préciser par des mentions sous le titre telles que « Imprimé et nouvellement translaté d'allemand en françoys à Genesve par Wygand Köln, allemand<sup>39</sup> ». En conséquence, ce sont donc avant tout des célébrations concernant les Habsbourg qu'il édite : ainsi, en 1527, un livret relatant le couronnement de Ferdinand comme roi de Bohême à Prague ; en 1529, un récit de la joyeuse entrée de Charles Quint à Bologne et, l'année suivante, un autre rapportant son couronnement à Bologne par le pape Clément VII<sup>40</sup>.
- 25 Au sud des Alpes, plusieurs pièces d'actualité sortent également des presses turinoises<sup>41</sup>, consacrées respectivement à la venue de l'empereur en Italie, à celle des Espagnols, au siège de Gênes, à la bataille de Pavie ou à l'ensemble de ces événements<sup>42</sup>. Turin était le centre le plus actif, mais d'autres villes avaient également une activité éditoriale. C'est le cas de Mondovi, où l'imprimeur Giuseppe Berruerio fait paraître plusieurs textes liés à l'actualité politique, tous de la plume de Simone Litta<sup>43</sup>. Ils portent sur la défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel (1509), la mort de Charles II d'Amboise, gouverneur du Milanais (1511), la bataille de Ravenne (1512), celle de Marignan (1515) et la venue de François I<sup>er</sup> en Italie (1524)<sup>44</sup>.
- 26 Des pièces d'actualité étaient donc produites dans l'espace savoyard, au nord comme au sud des Alpes. Elles ne semblent cependant pas avoir concerné la dynastie régnante, la maison de Savoie, mais plutôt les nouvelles internationales. Par ailleurs, on pouvait aussi se procurer en Savoie des occasionnels étrangers. Le collectionneur Fernand Colomb (fils de Christophe), qui acheta près de 15 000 imprimés entre 1510 et 1536 à travers toute l'Europe, fit l'acquisition à Turin d'une dizaine d'occasionnels français<sup>45</sup>.

## Une polyphonie documentaire adressée à divers publics

- 27 Au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle coexistent ainsi toutes sortes de textes témoignant de la volonté de garder le souvenir des cérémonies. À tel point d'ailleurs que les catégories ci-dessus évoquées interagissent fréquemment les unes avec les autres, menant à des hybridations documentaires. C'est ainsi que certains documents préparatoires finissent par être diffusés. Ainsi l'ordonnance rédigée en 1498 par Pierre d'Urfé, qui expose la

manière dont devaient se dérouler les funérailles du roi de France Charles VIII, est imprimée à plusieurs reprises sous forme d'occasionnels<sup>46</sup>. Les textes cérémoniels pouvaient aussi traverser les frontières. Giovanni Ricci a montré que le vif intérêt du public italien pour la mort des rois de France et leurs funérailles se manifestait par la parution presque immédiate de bulletins d'information, imprimés à Venise le plus souvent, mais aussi à Ferrare, à partir de lettres privées – dépêches émanant pour la plupart d'ambassadeurs italiens à la cour de France<sup>47</sup>.

- 28 Des documents supposément internes à la cour pouvaient ainsi se retrouver imprimés pour satisfaire la curiosité du public. Mais, par retour de balancier, certains bulletins d'actualité étaient intégrés dans des manuscrits... parmi lesquels certains finirent d'ailleurs par être imprimés ! Marion Pouspin a ainsi repéré des livrets d'actualité cités (voire recopiés) dans des livres de raison ou des chroniques du temps. Jean Molinet, Sébastien Picotté, le Bourgeois de Paris (du XVI<sup>e</sup> siècle) et Hartmann Schedel y recourent tous<sup>48</sup>.
- 29 L'importance croissante prise par les imprimés<sup>49</sup> ne mena pas pour autant à la fin des textes cérémoniels manuscrits, loin de là. Ainsi, les funérailles de la reine de France Anne de Bretagne (Paris, 1514)<sup>50</sup> ou encore celles de Philibert de Chalon, prince d'Orange (Lons-le-Saunier, 1530)<sup>51</sup>, furent rapportées aussi bien par des relations manuscrites qu'imprimées. Ce constat reste valable longtemps. À la cour de Savoie, où les imprimés relatifs aux festivités princières se multiplient dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, des manuscrits de luxe (souvent enluminés) subsistent en parallèle, comme celui réunissant des poèmes sur les noces du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie avec Catherine-Michèle d'Autriche en 1585<sup>52</sup> ou encore les douze volumes dans lesquels Giovanni Tommaso Borgonio illustre les festivités tenues à la cour de Turin entre 1640 et 1681<sup>53</sup>.
- 30 La variété des textes rapportant les cérémonies princières indique que celles-ci intéressaient divers publics : celui de la cour où elles avaient eu lieu, bien sûr, mais aussi les milieux populaires<sup>54</sup>. Car si l'on peut à première vue penser que les imprimés touchant de près ou de loin le souverain étaient publiés sous ses ordres, dans les faits il n'en est rien. Lors des premiers temps de l'imprimerie, le choix des textes mis sous presse revenait aux imprimeurs et le pouvoir ne s'en mêlait guère. Dans l'écrasante majorité des cas, la parution des occasionnels n'était ainsi pas commissionnée par la cour ; elle était décidée par l'imprimeur, qui choisissait des textes qu'il escomptait bien vendre<sup>55</sup>. La part non négligeable prise par les cérémonies princières au sein du corpus des pièces d'actualité indique que le public était demandeur de ce type de nouvelles – comme il l'est d'ailleurs toujours aujourd'hui, en témoigne par exemple l'engouement pour les mariages de la Couronne britannique. L'intérêt porté au récit des rituels dynastiques n'était d'ailleurs pas seulement une affaire *hic et nunc* : il pouvait aussi passer les frontières et traverser les décennies, en particulier dans les cours, qui avaient plus d'une raison de conserver ces documents.

## Archiver les célébrations d'ailleurs

- 31 En matière de cérémonial, les cours princières de la fin du Moyen Âge étaient très attentives à connaître les pratiques de leurs voisines – tout en prenant garde à ce que les échos de leurs propres célébrations retentissent aussi à l'étranger.

## Une intention de diffusion

- 32 En 1468, le mariage du duc de Bourgogne Charles le Téméraire et de Marguerite d'York à Bruges connut un retentissement international grâce, entre autres, aux différents documents produits autour de cet événement. Werner Paravicini cite à cet égard un livret explicatif présentant le programme des festivités, ainsi qu'un récit officiel de la main d'Olivier de La Marche dont des copies furent envoyées jusqu'à Lübeck<sup>56</sup>. La description des noces par Olivier de La Marche est bien connue grâce à ses *Mémoires*, dans lesquels son compte rendu de l'événement est inséré<sup>57</sup>. Il s'agissait initialement d'une lettre qu'il avait adressée à son confrère Gilles du Mas, maître d'hôtel du duc de Bretagne, dans le cadre d'un échange de bons procédés entre spécialistes de l'événementiel princier. En préambule de sa description, le maître d'hôtel bourguignon écrivait ainsi à son homologue breton :

Et pour ce que en si haulte et triumphale maison, où vous estes en estat pour avoir charge de conduyre les grans festes et recueilletes des princes et princesses quant elles surviendront, et que je ne sçay si en cette noble feste des nopces de monseigneur de Bourgoingne pourroit avoir aucune chose dont la memoire vous puist servir en temps et en lieu, j'ay recuilly grossement et selon mon lourt entendement ce que j'ay veu en ceste dicte feste pour le vous envoyer, vous priant, tant comme je puis, que pareillement me veuillez advertir des nobles estatz et haultes œuvres qui surviendront en vostre quartier, et que nous puissions tousjours demourer si bons amys et si familiers ensemble, comme il appertient à deux nobles hommes d'ung estat et office, en deux fraternelles, allieez et amyes nobles maisons<sup>58</sup>.

- 33 L'échange d'informations entre cours, ici clairement formulé, était sans doute plus important que ce que nous laissent imaginer les archives subsistantes. Le récit d'Olivier de La Marche fut aussi envoyé à la cour de Savoie peu de temps après le mariage. Cette version, intitulée *Traictié des noces de monseigneur le duc de Bourgoigne et de Brabant*, est proche dans l'ensemble de la lettre au maître d'hôtel breton, mais comporte tout de même un certain nombre de différences, en mettant l'accent sur d'autres moments de la célébration<sup>59</sup>.
- 34 Le mariage de Charles le Téméraire donna lieu à une forme de campagne de communication internationale ; elle demeure toutefois bien moins connue que celle qui fit suite à la mort de la reine de France Anne de Bretagne, en 1514. Le récit des funérailles de la souveraine, rédigé par Pierre Choque (alias le héraut Bretagne), fit l'objet d'un manuscrit de luxe réalisé à plusieurs dizaines d'exemplaires. Comportant des enluminures illustrant les principales étapes des obsèques et une adresse en vers personnalisée pour leur destinataire, ils furent envoyés à une quarantaine de princes, princesses, membres de la parentèle et de l'entourage de la défunte – parmi lesquels le duc de Savoie Charles II, comme l'atteste le manuscrit conservé aux archives d'État de Turin<sup>60</sup>.
- 35 Les cours tenaient ainsi à diffuser, au-delà de leurs propres frontières, le récit de ces événements qui les montraient dans toute leur splendeur. Or les rituels curiaux étaient évolutifs et d'autant plus sujets aux modes qu'ils étaient des facteurs de distinction sociale : les comtes s'inspiraient des ducs qui, eux-mêmes, tentaient de reproduire les usages royaux... Il importait donc aussi de se tenir au courant de ce qui se pratiquait ailleurs.

## Une volonté de collection

- 36 Les ambassadeurs qui assistaient à des cérémonies dans des cours étrangères relaient volontiers au prince qui les envoyait le déroulement des événements<sup>61</sup>, à plus forte raison quand celui-ci était concerné : par exemple, en 1456, Jean II de Chambes, seigneur de Montsoreau, adressa au roi de France Charles VII un rapport relatant en détail le baptême de son petit-fils Charles de Savoie, fils de sa fille Yolande de France et du duc Amédée IX de Savoie<sup>62</sup>.
- 37 La volonté de se documenter sur les usages des autres cours peut être manifeste au point de donner lieu à de véritables traités, dont le plus connu est *Les honneurs de la cour* (aussi appelé *Les états de France*)<sup>63</sup>. Rédigé entre 1484 et 1487 par Éléonore de Poitiers, dame d'honneur à la cour de Bourgogne, ce traité d'étiquette s'attela à codifier différents aspects du cérémonial bourguignon en s'inspirant du modèle de la cour de France. Il faut dire que la royauté française représentait, tout au long du xv<sup>e</sup> siècle, mais aussi au début du xvi<sup>e</sup> siècle, la première référence pour les autres cours francophones, à commencer par la Savoie. Les archives d'État de Turin conservent ainsi un manuscrit anonyme relatant le baptême du fils aîné de François I<sup>er</sup>, François de France, à Amboise, le 15 avril 1518<sup>64</sup>. À sa suite, on trouve un bref mémoire anonyme et non daté intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de roys*<sup>65</sup>, qui expose comment doit être ornée la chambre de parement et dans quel ordre se fait la procession baptismale. Il fut très certainement rédigé dans le sillage du baptême du Dauphin, dont il s'inspire clairement, pour aider à scénariser la cérémonie baptismale d'Adrien de Savoie (Ivrée, 1522), premier-né du duc Charles II.
- 38 La Bourgogne tenait aussi lieu de modèle à la cour de Savoie, en particulier pour ce qui concernait son ordre de chevalerie. Toujours aux archives d'État de Turin, on trouve un manuscrit intitulé *Mode et façon de fere qui se doit tenir en l'ordre sellon la façon de la maison de Bourgogne*<sup>66</sup>. Non daté, ce bref *ordo* précise certains points de protocole observés lors de la fête de l'ordre de la Toison d'or, laquelle avait servi de modèle à Charles II pour établir son équivalent savoyard – la fête de l'ordre de l'Annonciade.
- 39 La circulation de récits de cérémonie entre cours est aussi révélée, outre les archives rassemblées à l'usage des officiers curiaux, par les bibliothèques privées des princes. Celle de la duchesse de Savoie Béatrice de Portugal comportait, à en croire un inventaire dressé à sa mort (1538), « ung livre de la coronation de l'empereur<sup>67</sup> », soit probablement l'un des nombreux imprimés relatant le couronnement de Charles Quint à Aix-la-Chapelle (1520) ou celui de Bologne (1530)<sup>68</sup>.
- 40 Enfin, citons quelques « récits fantômes » qui ne se trouvent pas physiquement conservés dans les archives actuelles, mais qui le furent sans doute à un moment donné, à en croire les traces qu'ils ont laissées, en filigrane, dans d'autres textes. C'est par exemple le cas de la relation des funérailles de l'archiduc d'Autriche et duc de Bourgogne Philippe le Beau (Malines, 1507) par Jean Lemaire de Belges. Ce récit, qui avait circulé sous forme imprimée<sup>69</sup>, était en effet parvenu d'une manière ou d'une autre en Savoie, où il avait, vingt-cinq ans plus tard, servi de modèle aux funérailles de Philippe de Savoie-Nemours (Annecy, 1534), frère cadet du duc Charles II. Le récit anonyme qui subsiste de cet événement permet de constater non seulement que le déroulement des deux cérémonies est très semblable, mais que la manière de les relater l'est également, au point que certains passages de Lemaire sont copiés mot pour mot. Difficile en effet de ne pas

reconnaître une trame commune, assez paresseusement reproduite, entre le texte bourguignon de 1507...

L'offrande achevée, monsieur maistre Michiel, religieux de l'ordre Saint Dominique, docteur en theologie [...] fit un sermon tres elegant et prit son theme *Mortuus est rex et regnabit filius pro eo*, par lequel il deduisit sommairement toutes les grandz vertus et fortunes diverses du deffunct, dont plusieurs des auditeurs gettoient souspirs et larmes sans nombre<sup>70</sup>.

41 ... et le texte savoyard de 1534 :

Estre l'offrande finie, un venerable religieux nommé messire Amedee Lambert, prieur de Saint Dominique de ceste ville d'Annessy, docteur en theologie, fist un sermon tres elegant prenant pour theme *Hodie cecidit princeps fortis*, par lequel il deduit asses prolixement toute la genealogie, vertus et fortunes tant militaires que autre du deffunct prince [...] ; dont plusieurs jetterent gros souspirs et grande abondance de larmes comme je vis<sup>71</sup>.

42 Sans doute d'autres emprunts seraient décelables dans certains récits de cérémonie savoyards du XVI<sup>e</sup> siècle. Dès 1608, tous les textes de ce type furent conservés dans la *Grande Galleria* du château de Turin – bibliothèque ducale qui visait à réunir dans un même endroit tout le savoir de l'époque. Franca Varallo en cite quelques-uns : l'entrée de Charles Quint à Milan, d'Henri II et de Charles IX à Paris, de Marie de Médicis à Avignon, d'Henri IV à Lyon, ou encore les funérailles de Côme II à Venise ou celles d'Henri IV à Paris<sup>72</sup>.

## Archiver les célébrations du passé

43 La volonté de garder le souvenir des cérémonies étrangères restait cependant marginale par rapport à la tendance à conserver les témoignages des rituels « locaux ». C'est précisément grâce à cet usage que nous sont connus les *ordines* et documents préparatoires précédemment évoqués. Ce constat est encore plus frappant pour les textes littéraires, qu'il s'agisse de poèmes ou de récits de cérémonie : non seulement ces textes étaient dûment rédigés pour solenniser l'événement, mais, au fil du temps, ils étaient ensuite archivés, recopiés, réunis en anthologies, consultés à nouveau, réédités.

## La mémoire des hérauts

44 La conservation de ces textes est illustrée, à la cour de Savoie, par les archives de Jean de Tournai, qui occupait l'office de roi d'armes de l'ordre de l'Annonciade sous le nom de Bonnes Nouvelles. Quand il mourut en 1539, un inventaire des documents en sa possession fut dressé<sup>73</sup>. On y trouve nombre de papiers concernant l'ordre de chevalerie dont il était le héraut, des chroniques, des généalogies touchant diverses maisons régnantes, des textes relatifs à l'héraldique ou aux feux d'artifice, mais aussi plusieurs « mémoires » concernant des cérémonies s'étant déroulées durant ses années d'exercice en tant que roi d'armes.

45 Les obsèques de la sœur et du frère du duc de Savoie Charles II sont particulièrement à l'honneur dans la bibliothèque du héraut, sans doute parce qu'il participa à leur élaboration. Les funérailles de Philiberte de Savoie-Nemours (Chambéry, 1524) sont ainsi rapportées par deux textes :

Item l'ordre que falloyt tenir pour les funeres de feu madame de Nemours.  
Item une memoere touchant les funeres de feu madame de Nemours<sup>74</sup>.

- 46 Quant à Philippe de Savoie-Nemours, la manière dont sont documentées ses obsèques (Annecy, 1534) indique bien la variété des textes produits par une cérémonie et son organisation :
- Item ung discor de ce qu'estoyt affere pour les funereres de feu monseigneur de Nemour.
  - Item aultres memoeres touchant les obseques de feu monseigneur de Nemours.
  - Item un memoere des propos tenus par monseigneur de Monchenuz apres les funereres de feu monseigneur de Enmours.
  - Item les obseques de feu monseigneur de Nemours.
- 47 Autrement dit, un *ordo*, un document préparatoire, une oraison funèbre et le récit des funérailles, qui nous est d'ailleurs parvenu<sup>75</sup>. Les cérémonies touchant les membres de la famille ducale ne sont pas les seules à figurer dans les archives du héraut. On y trouve aussi des textes relatifs aux rituels de l'ordre de l'Annonciade :
- Item une memoere touchant les seremonies que fault fere aux funereres des chevalliers de l'ordre.
  - Item une memoere touchant les funerallies de monseigneur de Myollans [Jacques III de Miolans, comte de Montmayeur et chevalier de l'ordre].
  - Item une memoere des ceremonies observees a Turin a Nostre Dame de mars [à l'occasion de la fête de l'ordre, en mars 1520].
- 48 La venue de François I<sup>er</sup> à Chambéry (1516) et l'attribution d'un titre comtal à Laurent de Gorrevod (Genève, 1521) font aussi l'objet, respectivement, d'un mémoire et d'un récit conservés par le héraut d'armes.
- 49 Les cérémonies internationales, enfin, ne sont pas en reste. La diffusion à l'étranger de certains événements extraordinaires – comme le mariage de Charles le Téméraire ou les funérailles d'Anne de Bretagne – ainsi que l'intérêt pour ces ouvrages venus d'ailleurs trouvent ici confirmation :
- Item les epitaphes des feu princes d'Orenge.
  - Item ung livre des funereres du feu roy don Fernande et aultres princes avecques plusieurs exortacions.
- 50 L'inventaire après décès des documents conservés par le héraut Bonnes Nouvelles nous renseigne sur la conservation à relativement court terme des textes cérémoniels des premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. Ces documents gardaient cependant tout leur intérêt plus d'un siècle et demi après leur production.

## La collection de « preuves » au XVII<sup>e</sup> siècle

- 51 À la cour de Savoie, sous l'impulsion, entre autres, de la régente Christine de France, les décennies centrales du XVII<sup>e</sup> siècle sont caractérisées par un intérêt tout particulier porté à l'histoire dynastique. Différents ouvrages imprimés, comme l'*Histoire généalogique de la royale maison de Savoie* de Samuel Guichenon (1660)<sup>76</sup> ou le *Traité historique de la Chambre des comptes de Savoye* de François Capré (1662)<sup>77</sup>, retracent la vie de cour des siècles passés en s'appuyant sur des sources, dont ils publient certaines sous forme de « preuves ».
- 52 À cette époque, deux recueils manuscrits sont par ailleurs spécifiquement consacrés à réunir et retranscrire des cérémonies de cour. Le premier, intitulé *Extrait des tiltres trouvés dans l'hostel de ville d'Annisy contenant la possession du dais depuis l'année 1514 jusques en l'année 1633, qui sont cent dix neuf ans de possession et sans aucun contredit*<sup>78</sup>, répondait à un impératif précis. En 1634, en effet, le duc de Savoie Victor-Amédée I<sup>er</sup> avait refusé à son lointain cousin, Louis de Savoie-Nemours, le privilège de faire son entrée triomphale sous

un dais à Annecy, capitale de son comté de Genevois. Selon lui, la branche cadette des Savoie-Nemours n'avait pas – et n'avait jamais eu – l'usage de cet insigne de la souveraineté. La mère du jeune Louis, Anne de Lorraine, fit donc compulser les archives et envoya au duc de Savoie ce cahier, comportant la copie de plusieurs récits de cérémonie des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles prouvant que les Savoie-Nemours faisaient leurs entrées sous des dais depuis cent vingt ans.

- 53 Le deuxième recueil est intitulé *Descrizione di moltissime feste, funzioni religiose, funerali, ecc. riguardanti la Casa Savoia ; col cerimoniale seguito in tal circostanze dalla corte*<sup>79</sup>. Il est composé de quarante-six documents relatant les principales cérémonies savoyardes depuis 1519 jusqu'en 1638 (avec quelques brefs textes isolés relatifs aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles en annexe). Le compilateur était sans doute Philippe d'Aglié<sup>80</sup> (1604-1667), favori de la duchesse de Savoie Christine de France et grand organisateur de fêtes de cour.
- 54 À côté de ces recueils, les archives savoyardes conservent également des copies isolées de récits de cérémonie du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont clairement été effectuées plus tardivement ; si elles ne sont quasiment jamais datées, le type d'écriture permet d'avancer qu'elles ont été rédigées au siècle suivant, sans doute pour servir de modèle lors de l'organisation de nouvelles célébrations. Cette vague de copies du XVII<sup>e</sup> siècle a permis de sauver plusieurs récits de cérémonies du XVI<sup>e</sup> siècle en nous faisant parvenir un certain nombre de textes dont les originaux n'ont jamais été retrouvés<sup>81</sup>.

## La dimension normative des cérémonies passées

- 55 Pourquoi archiver des récits de cérémonie ? Avant tout pour garder la mémoire d'événements exceptionnels, qui mettaient en scène la famille régnante et l'ensemble de la cour dans un décor tout entier à leur gloire. De toute évidence, aussi, pour s'en inspirer<sup>82</sup>. Quand le chef de la branche cadette des Savoie, Jacques de Savoie-Nemours, mourut en 1585, le conseil d'Annecy, capitale de son comté de Genevois, se réunit pour la préparation de ses obsèques : « en laquelle assemblée a esté faite lecture de l'ordre qui feust donné aux funérailles et sepulture de feue la tres illustre princesse et dame madame Charlotte d'Orléans, mere de tres hault et illustre magnanime prince<sup>83</sup> ». Les funérailles de la mère, organisées en 1549, servirent donc de canevas à celles du fils. La continuité était ici de mise ; on cherchait à respecter les traditions cérémonielles de la dynastie.
- 56 Or cette configuration n'était pas toujours de règle. Au lieu de regarder en arrière, il arrivait parfois que l'on vise plus haut. Ainsi, quand le duc de Savoie Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> perdit son épouse Catherine-Michèle d'Autriche, en 1597, il ordonna que les obsèques de la duchesse soient organisées selon les relations des funérailles de Charles Quint, de François I<sup>er</sup> et d'autres récits de ce type qui figuraient dans sa bibliothèque<sup>84</sup>.
- 57 Quand il s'agissait de mettre sur pied une cérémonie d'importance, une véritable recherche dans les archives pouvait également être menée. Pour préparer le baptême de François-Hyacinthe de Savoie, fils du duc Victor-Amédée I<sup>er</sup> et de Christine de France, né le 14 septembre 1632, l'organisateur des festivités baptismales compulsa les archives ducales et réunit les principaux récits de baptême des cent dernières années, puis, à partir des informations qu'il y trouva, il rédigea un texte intitulé *Ceremonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale maison de Savoie afin de servir de regle pour les futurs princes de Piemont*<sup>85</sup>.

- 58 Il s'agit en fait d'un vade-mecum énumérant tous les éléments auxquels il fallait penser pour organiser un baptême princier. Sous chaque rubrique<sup>86</sup>, l'auteur commence par exposer ce qui s'est fait, pour ce point précis de l'organisation baptismale, lors des baptêmes précédents. Puis, en conservant certains aspects et en éliminant d'autres, il propose une synthèse devant servir non seulement au baptême de François-Hyacinthe, mais aussi à ceux des futurs héritiers au trône de Savoie<sup>87</sup>. Par exemple, voici comment il envisage le passage de la procession entre le château et l'église :

La galerie par ou doit passer la ceremonie :

Au battême du duc Emanuel Filibert fait à Chambery, fut faite une galerie des le bas du degré [du château], jusques à la porte de la Sainte Chapelle, qui fut tendue d'ecarlata avec les armes de Savoye et Portugal en broderie, et au dessus, les armes de Madame Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoye<sup>88</sup>.

Au battême de feu S.A. [Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>] et du feu prince de Piémont [Philippe-Emmanuel], on fit un pont à balustres des la grande sale du palais [de Turin] jusques sur le grand escalier du dome<sup>89</sup>, [lequel était] garni de tapis pendans jusques à terre et enrichi de verdure, armes et peintures diverses.

Quand S.A. [Victor-Amédée I<sup>er</sup>] aura ordonné le lieu dudit pont ou galerie, on pourra faire quelques desseins pour l'embellir de peintures, devises et inscriptions<sup>90</sup>

- 59 L'auteur s'appuie donc sur différents récits de baptême, tous encore conservés aujourd'hui aux archives d'État de Turin : celui de l'arrière-grand-père de François-Hyacinthe, Emmanuel-Philibert de Savoie (Chambéry, 1528)<sup>91</sup>, celui de son grand-père Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> (Turin, 1567)<sup>92</sup> et celui de son oncle Philippe-Emmanuel (Turin, 1588)<sup>93</sup>. Mais ce n'est pas tout : il cite aussi à l'occasion deux textes relatifs au cérémonial français. Le premier, qu'il appelle les « mémoires de France », a déjà été évoqué plus haut. Il s'agit du document intitulé *Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de roys*<sup>94</sup>. Le deuxième est le récit du baptême du « daufin, qui est le roy regnant », autrement dit Louis XIII, qui fut porté sur les fonts en 1606 à Fontainebleau : un manuscrit en italien décrivant son baptême est en effet conservé aux archives d'État de Turin<sup>95</sup>.

## Conclusion

- 60 L'exemple du cérémonial de 1632 sur les baptêmes savoyards illustre, à sa façon, tout un cycle documentaire qui se met en place entre la fin du Moyen Âge et le XVII<sup>e</sup> siècle. Le développement du cérémonial de cour d'une part et, d'autre part, l'émergence d'une communication politique plus affirmée des milieux royaux et princiers mènent à la multiplication de textes relatant les rituels dynastiques dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Parallèlement, le nouveau média de l'imprimerie fournit un support à l'intérêt que le public manifeste pour ces événements. On assiste donc non seulement à une explosion du nombre de documents touchant les cérémonies princières, mais aussi à une circulation accrue de ce type de textes. Les célébrations sur lesquelles ils portaient constituaient en effet des nouvelles importantes, en cette époque où les destinées de la dynastie régnante se confondaient avec celles de l'État qu'elle gouvernait.
- 61 En perdant leur actualité, les textes cérémoniels ne perdaient pas pour autant leur intérêt. En témoignent les nombreux indices montrant que, même plusieurs décennies après leur rédaction, ils continuaient à être consultés et recopiés. La naissance et la mort des princes, leurs mariages et leurs intronisations étaient autant de jalons autour

desquels s'articulait l'histoire du royaume ou du duché. Temps forts de la vie de cour par excellence, ces grandes célébrations dynastiques étaient des sujets prisés des historiographes, dont la discipline connut un net essor au XVII<sup>e</sup> siècle. Les récits de cérémonie d'autrefois pouvaient aussi être consultés pour tirer au net certaines questions d'étiquette, acquérant au passage une dimension normative, comme l'a montré l'exemple du dais des Savoie-Nemours.

- 62 Surtout, ces textes étaient une source d'inspiration pour mettre sur pied de nouvelles célébrations. Le cérémonial princier est une matière mouvante, en perpétuelle tension entre tradition, imitation et innovation. Pour garantir l'efficacité symbolique du rituel, il fallait reproduire des usages anciens, afin de marquer la continuité dynastique, tout en les ajustant aux pratiques contemporaines des cours voisines et rivales, en vue de se positionner dans le concert des puissances européennes. Enfin, il fallait savoir improviser et trouver d'habiles expédients pour contourner les situations particulières et les dangers politiques qui allaient invariablement de pair avec ces affaires de vie et de mort princières. Les textes cérémoniels venant du passé et d'ailleurs étaient donc des outils précieux pour élaborer ces chefs-d'œuvre politiques, diplomatiques et protocolaires qu'étaient les rituels de cour des premiers temps de l'absolutisme.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources

BOSIO Iacopo, 1531, *In illustrissimae ac rari exempli viraginis Beatricis Sabaudiae ducis in Hastam urbem Caroli Caesaris donum ingressu sylva*, Turin, [Bernardino Silva].

BUCCI Agostino, 1567, *Il battesimo del serenissimo principe di Piemonte, fatto nella città di Turino l'anno MDLXVII. il IX. di marzo. Aggiuntivi alcuni componimenti latini e volgari di diversi, scritti nella solennità di detto battesimo*, Mondovi, Torrentini.

BUCCI Domenico Filiberto, 1588, *Il solenne battesimo del serenissimo principe di Piemonte Filippo Emanuele...*, Turin, Giovanni Battista Bevilacqua.

CAPRÉ François, 1662, *Traité historique de la Chambre des comptes de Savoye justifié par titres, statuts, ordonnances, edicts et autres preuves tirées des archives*, Lyon, Guillaume Barbier.

CERRATO Paolo, 1508, *Epithalamion pro nuptiis Gulielmi et Annae Montisferrati principum*, Turin, Francesco Silva.

*D'une escharmouche donnée à Levrerszdorff...*, [1532], Genève, Wygand Köln.

DU PUYs Rémy, [1515], *La tryumphante et solempnelle entree faite sur le nouvel et joyeux advenement de... Charles, prince des Hespaignes, archiduc d'Austrice... en la ville de Bruges...*, Paris, Gilles de Gourmont.

GODEFROY Théodore et Denis, 1649, *Le ceremonial françois*, Paris, Sébastien Cramoisy, 2 vol.

GRANGIER Jean, 1568, *Pastorales sur le baptesme de monseigneur Charles Emmanuel, prince de Piedmont, avecques un recueil de quelques odes et sonnetz faits par le mesme aucteur*, Chambéry, François Pomar l'aîné.

GUICHENON Samuel, 1660, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie*, Lyon, Guillaume Barbier.

*Hystorie nove, dove se contiene la venuta de lo imperatore*, 1524, Turin, s.n.

*Il magnifico et eccellente apparato fatto in Turino, per il battegiamento dell'illustrissimo prencipe Charles Emanuel, figliuolo del serenissimo Emanuel Filiberto duca di Savoia, l'anno M.D.LXVII., alli 9 di marzo*, 1567, Venise, s.n.

*Karolus Imperator. S'ensuyvent les deux couronnementz du tres illustre et puissant prince Charles, toujours auguste, empereur d'Allemagne et roy catholique d'Espagne...*, [1530], Genève, Wygand Köln.

LA MARCHE Olivier de, 1883-1888, *Mémoires*, éd. par Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, Paris, Renouard, 4 vol.

*Le coronnement du tres illustre roy de Behemen, archeduc Ferdinande, etc. Et de sa royalle magesté esposée la royne faicte en la grande et puysante cité de Prag, au royaulme de Beheme. En l'an M.D.XXII., [1527], [Genève], Wygand Köln.*

*Le double de l'original, qui a esté escript et mandé par le grand Turck, ensemble le roy de Cathey et le roy de Perse, a tous princes et seigneurs et estatz de toute la chrestienté...*, 1526, Genève, Wygand Köln.

LEMAIRE DE BELGES Jean, 2001, *Chronique de 1507*, éd. par Anne Schoysman, Bruxelles, Académie royale de Belgique.

LEMAIRE DE BELGES Jean, 1507a, *La pompe funerale des obseques du feu dom Phelippes...*, Anvers, Willem Vorsterman.

LEMAIRE DE BELGES Jean, 1507b, *Die funeralen ende deerlike triumphen oft pompen vander uutvaerden van wijle dom Philippus*, Anvers, Willem Vorsterman.

*L'entrée de la imperiale magesté à Boloigne, pour obtenir la coronne à Romme, [± 1529]*, Genève, Wygand Köln.

LEONE Pietro, 1521, *In illustrissimorum Karoli principis Sabaudiae Ducis et Beatricis Portugallensis auspiciatissimis nuptiis epithalamion*, Milan, s.n.

*Le siege et champ mys nagueres devant la triumpicante ville de Vienne...*, [1529], Genève, Wygand Köln.

LITTA Simone, [1509], *Lamento de Venetiani novamente composto ... el quale se contiene el paexe che ano perso in Italia he fora de Italia*, Mondovi, [Vincenzo Berruero].

LITTA Simone, [1511], *Lamento novamente composto... in el qual tracta de la morte de lo illustrissimo signore monsignore Carlo d'Ambosia...*, Mondovi, Vincenzo Berruero.

LITTA Simone, [1512], *La crudele battaglia facta Spagna con Franza nella parte de Romagna appresso a Ravenna...*, Mondovi, Vincenzo Berruero.

LITTA Simone, [1515], *La rotta de Svizer facta in mezo Meregnano...*, Mondovi, Vincenzo Berruero.

LITTA Simone, [1524], *In questa opera intenderiti la vegnuta de la mayestade de lo re di Franza in Italia per scasare li Alamani, como pasò in Piemonte et pigliò tutto lo Millanese con grande honore*, Mondovi, Vincenzo Berruero.

LITTA Simone, 1525, *Opera... nella qual intendereti qualche fioreti facti su la Italia da re Carlo infine al presente. E piu intenderete la battaglia data ultimamente a Pavia et de la prexa del re con un certo contrasto che fa Spagna con Francia...*, Turin, Bernardino Silva.

MANTOVANO Francesco, [1525], *L'ordine della guerra de Pavia*, Turin, [Silva].

MOLINET Jean, [1500], *La très désirée et prouffitable naissance du très illustre enfant Charles d'Autriche*, s.l., s.n.

*Opera e lamento de Zena che tracta de la guerra et del saccho dato per li Spagnoli*, [1522], Turin, Pietro Paolo Porro.

*Ordine de le noze de lo illustrissimo signor misir Constantio Sfortia de Aragonia et de la illustrissima madona Camilla de Aragonia sua consorte nel anno 1475, 1475*, Vicence, Hermanus Levilapidus.

*Oratio funebris habita Taurini in funere Reverendissimi Domini Claudii Seyselli*, [1520], [Turin], [Silva].

*Ordonnance des royaumes, duchez appartenant à Charles roi d'Espagne*, [± 1519], [Genève], [Wygand Köln].

*Qui se tracta a che modo stavano li Spagnoli...*, 1524, Turin, s.n.

RINCE Bernardin, 1519, *Le livre [et] forest de messire Bernardin Rince... contenant [et] explicant brièvement l'appareil, les jeux [et] le festin de la Bastille*, Paris, J. Gourmont.

*S'ensuyt la teneur des lettres contenant les lamentables inundations et elevation des eaues tant de la mer que des rivieres douces au pays de Flandres, Brabant et Holande aussy aux isles de Zelande...*, [1530], [Genève], [Wygand Köln].

*S'ensuyvent les faictz du chien insaciable du sang chrestien, quil se nomme l'empereur de Turquie. ... nouvellement translaté d'alleman en francoys*, [1526], Genève, Wygand Köln.

TAEGIO Francesco, [1525], *Le siege de Pavie, ensemble les assaulx, sailliez, escharmouchez et batailles. ... translaté en françoys par Morillon au plus pres du latin*, [Genève], [Wygand Köln].

VOLCYR DE SÉROUVILLE Nicole, [1524], *Baptisme de Nicolas-Monsieur, filz puis-nay de Mgr. le duc Antoine*, s.l., s.n.

## Études

ARNALDI DI BALME Clelia et VARALLO Franca (dir.), 2009, *Feste barocche : cerimonie e spettacoli alla corte dei Savoia tra Cinque e Settecento*, cat. exp. (Turin, 7 avril – 5 juillet 2009), Cinisello Balsamo, Silvana.

BENEDETTI Stefano, 2005, « Litta, Simone », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 65, Rome, <treccani.it/enciclopedia/simone-litta\_(Dizionario-Biografico)> (consulté le 12 juillet 2018).

BENPORAT Claudio, 2001, *Feste e banchetti : convivialità italiana fra Tre e Quattrocento*, Florence, Olschki.

BERSANO BEGEY Marina et DONDI Giuseppe, 1961-1966, *Le cinquecentine piemontesi*, Turin, Tipografia torinese editrice, 3 vol.

BESSION Marius, 1937-1938, *L'Église et l'imprimerie dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève jusqu'en 1525*, Genève, Jacquemoud, 2 vol.

BOUREAU Alain, 2000, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Éd. de Paris.

BOUSMAR Éric et COOLS Hans, 2014, « Le corps du Prince dans les anciens Pays-Bas, de l'État bourguignon à la Révolte (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *Micrologus*, n° 22, p. 253-295.

BRERO Thalia, 2005, *Les baptêmes princiers : le cérémonial dans les cours de Savoie et de Bourgogne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne, Université de Lausanne.

BRERO Thalia, 2007, « Geburt und Taufe », dans PARAVICINI Werner (dir.), *Höfe und Residenzen im spätmittelalterlichen Reich : Hof und Schrift*, Ostfildern, Thorbecke, p. 195-207.

- BRERO Thalia, 2013, « Recollecting Court Festivals : Ceremonial Accounts in 16th Century Savoy », dans VESTER Matthew (dir.), *Sabaudian Studies : Political Culture, Dynasty, and Territory (1400-1700)*, Kirkville, Truman State University Press, p. 109-126.
- BRERO Thalia, 2017, *Rituels dynastiques et mises en scène du pouvoir : le cérémonial princier à la cour de Savoie (1450-1550)*, Florence, Sismel-Edizioni del Galluzzo.
- BRERO Thalia, 2018, « Les premiers récits de cérémonie à la cour de Savoie (1440-1550). L'apparition d'un genre littéraire ? », dans RIPART Laurent (dir.), *Écrire l'histoire, penser le pouvoir (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Chambéry, Institut d'études savoisiennes, p. 87-115.
- BROWN Elizabeth A.R., BROWN Cynthia J. et DEUFFIC Jean-Luc (dir.), 2012, « *Qu'il mecte ma povre ame en celeste lumiere* » : les funérailles d'une reine, Anne de Bretagne (1514). Textes, images et manuscrits, Turnhout, Brepols.
- BÜHLER Curt F., 1973, « An Epithalamium on the Marriage of Charles III of Savoy and Beatrice of Portugal », dans *Id.*, *Early Books and Manuscripts : Forty Years of Research*, New York, Grolier Club and Pierpont Morgan Library, p. 109-114.
- CAESAR Mathieu, 2014, *Histoire de Genève, t. I : La cité des évêques (IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Neuchâtel, Alphil.
- CHATENET Monique, 2002, *La cour de France au XVI<sup>e</sup> siècle : vie sociale et architecture*, Paris, Picard, 2002.
- CHROŚCICKI Julius A., HENGERER Mark et SABATIER Gérard (dir.), 2015, *Les funérailles princières en Europe (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, t. III : *Le deuil, la mémoire, la politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes / Versailles, Centre de recherche du château de Versailles.
- CIBRARIO Luigi, 1839, *Dei governatori, dei maestri e delle biblioteche de' principi di Savoia fino ad Emanuele Filiberto, e d'una enciclopedia da questo principe incominciata*, Turin, Stamperia reale.
- DONDI Giuseppe, 1997, « Dall'introduzione della stampa a Torino all'arrivo dei Francesi (1474-1536) », dans COMBA Rinaldo (dir.), *Storia di Torino, t. II : Il basso Medioevo e la prima età moderna (1280-1536)*, Turin, Einaudi, p. 616-628.
- DUFOUR Auguste et RABUT François, 1877a, *L'imprimerie, les imprimeurs et les libraires en Savoie du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Chambéry, impr. Bottero, coll. « Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie », n° 16.
- DUFOUR Auguste et RABUT François (éd.), 1877b, « Description inédite des fêtes célébrées à Bruges en 1468 à l'occasion du mariage du duc Charles le Téméraire avec Marguerite d'York », par LA MARCHE Olivier de, dans *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, n° 9, p. 311-353.
- GAULLIEUR Eusèbe-Henri, 1855, *Études sur la typographie genevoise du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, et sur les origines de l'imprimerie en Suisse*, Genève, s.n.
- GIRAULT Pierre-Gilles, 2014, *Les funérailles d'Anne de Bretagne, reine de France : l'hermine regrettée*, cat. exp. (château de Blois, 15 mars – 6 avril 2014), Paris, Gourcuff Gradenigo.
- GIRY-DELOISON Charles, 2005, « Le premier ouvrage imprimé à Arras ? Jean [de] Buyens et l'entrevue de Charles Quint et d'Henri VIII à Calais en juillet 1520 », dans POUSSOU Jean-Pierre, BAURY Roger et VIGNAL-SOULEYREAU Marie-Catherine (dir.), *Monarchies, noblesses et diplomaties européennes : mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, p. 167-202.

HARRISSE Henry, 1887, *Excerpta Colombiniana : bibliographie de quatre cents pièces gothiques françaises, italiennes et latines du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle non décrites jusqu'ici, précédée d'une histoire de la bibliothèque Colombine et de son fondateur*, Paris, Welter.

JOUHAUD Christian, 1987, « Imprimer l'événement : La Rochelle à Paris », dans CHARTIER Roger (dir.), *Les usages de l'imprimé (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, p. 381-438.

LARDELLIER Pascal, 2003, *Les miroirs du paon : rites et rhétoriques politiques dans la France de l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion.

MANNO Antonio, 1880, « Alcuni cataloghi di antiche librerie piemontesi », *Miscellanea di storia italiana*, n° 19, p. 359-391.

MARCHEGAY Paul, 1873, « Cérémonial du baptême du premier enfant d'Yolande de France, troisième fille de Charles VII et de Marie d'Anjou », *Revue des sociétés savantes des départements*, n° 5 (1<sup>er</sup> semestre), p. 483-485.

MARGOLIN Jean-Claude, 2003, « Célébration festive du double couronnement de Charles Quint à Bologne (22-24 février 1530) », dans VIALON-SCHONEVELD Marie (dir.), *La fête au XVI<sup>e</sup> siècle*, actes du X<sup>e</sup> colloque de Puy-en-Velay, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, p. 93-114.

MARTIMORT Aimé-Georges, 1991, *Les « ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, Brepols.

MARTIN Philippe, 2015, « Une stratégie éditoriale : publier les funérailles de Charles III de Lorraine », dans CHROŚCICKI, HENGERER et SABATIER (dir.) 2015, p. 29-47.

MASSABÒ RICCI Isabella, CARASSI Marco et PETTENATI Silvana (dir.), 2011, *Il teatro di tutte le scienze e le arti : raccogliere libri per coltivare idee in una capitale di età moderna (Torino, 1559-1861)*, cat. exp. (Turin, Archivio di Stato, 22 novembre 2011 – 29 janvier 2012), Turin, Centro Studi Piemontesi.

MERLOTTI Andrea, 1998, « Librai, stampa e potere a Torino nel secondo Cinquecento », dans RICUPERATI Giuseppe (dir.), *Storia di Torino*, t. III : *Dalla dominazione française alla ricomposizione dello Stato (1536-1630)*, Turin, Einaudi, p. 568-596.

MITCHELL Bonner, 1986, *The Majesty of the State : Triumphal Progresses of Foreign Sovereigns in Renaissance Italy (1494-1600)*, Florence, Olschki.

MULRYNE James R. et GOLDRING Elizabeth (dir.), 2002, *Court Festivals of the European Renaissance : Art, Politics and Performance*, Aldershot, Ashgate.

MULRYNE James R., WATANABE-O'KELLY Helen et SHEWRING Margaret (dir.), 2004, *Europa Triumphans : Court and Civic Festivals in Early Modern Europe*, Aldershot, Ashgate, 2 vol.

PARAVICINI Werner, 1991, « The Court of the Dukes of Burgundy : A Model for Europe ? », dans ASCH Ronald G. et BIRKE Adolf M. (dir.), *Princes, Patronage and the Nobility : The Court at the Beginning of the Modern Age (c. 1450-1650)*, Oxford, Oxford University Press, p. 69-102.

PAVIOT Jacques, 1996, « Éléonore de Poitiers, *Les états de France (Les honneurs de la cour)* », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, p. 75-137.

PIBIRI Eva, 2011, « *En voyage pour Monseigneur* » : *ambassadeurs, officiers et messagers à la cour de Savoie (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande.

PORTICELLI Franca, MERLOTTI Andrea et MOLA DI NOMAGLIO Gustavo (dir.), 2016, *Piemonte Bonnes Nouvelles : testimonianze di storia sabauda nei fondi della Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino nel 600° anniversario del Ducato di Savoia*, Turin, Centro Studi Piemontesi.

- POUSPIN Marion, 2016, *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- RICCI Giovanni, 2015, « Dépêches diplomatiques et plaquettes : la connaissance des funérailles royales françaises dans l'Italie de la Renaissance », dans CHROŚCICKI, HENGERER et SABATIER (dir.) 2015, p. 17-27.
- SAUTHIER Marcel, 1965, « Relations des funérailles de quelques princes de la famille des Genevois-Nemours », *Annesci*, n° 12, p. 69-80.
- SCHIMMELPFENNIG Bernhard, 2002, « The Two Coronations of Charles V at Bologna (1530) », dans MULRYNE et GOLDRING (dir.) 2002, p. 137-152.
- SEGUIN Jean-Pierre, 1956-1957, « L'information à la fin du xv<sup>e</sup> siècle en France : pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII », *Arts et traditions populaires*, n° 4 (1956), p. 309-330 ; n° 5 (1957), p. 46-74.
- SEGUIN Jean-Pierre, 1961, *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz.
- SEGUIN Jean-Pierre, 1964, *L'information en France avant le périodique : 517 canards imprimés entre 1529 et 1631*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- VARALLO Franca, 1991, *Il duca et la corte : cerimonia al tempo di Carlo Emanuele di Savoia*, Genève, Cahiers de civilisation alpine.
- VARALLO Franca, 2011, « Dal *Theatro* alla Grande Galleria : la biblioteca ducale tra Cinque e Seicento », dans MASSABÒ RICCI, CARASSI et PETTENATI (dir.) 2011, p. 25-34.
- VIALE FERRERO Mercedes, 1965, *Feste delle Madame Reali di Savoia*, Turin, Istituto bancario San Paolo.
- WATANABE-O'KELLY Helen, 1988, « Festival Books in Europe from Renaissance to Rococo », *The Seventeenth Century*, vol. 3, n° 2, p. 181-201.
- WATANABE-O'KELLY Helen, 2002, « Early Modern European Festivals : Politics and Performance, Event and Record », dans MULRYNE et GOLDRING (dir.) 2002, p. 15-25.

### Bases de données

- Early Modern Festival Books Database*, University of Oxford : <festivals.mml.ox.ac.uk>.
- Edit16*, Censimento nazionale delle edizioni italiane del XVI secolo : <edit16.iccu.sbn.it>.
- GLN 15-16* : <ville-ge.ch/musinfo/bd/bge/gln/>.
- Universal Short Title Catalogue* : <ustc.ac.uk>.

### NOTES

1. Cet article reprend et développe certaines réflexions sur les récits de cérémonie savoyards exposées dans BRERO 2013, BRERO 2017, p. 69-110 et BRERO 2018.
2. PIBIRI 2011, p. 11-16.
3. Sur le contexte politique de la Savoie de la fin du Moyen Âge, voir BRERO 2017, p. 3-68.
4. MARTIMORT 1991.
5. Turin, Archivio di Stato di Torino (désormais AST), Corte, Cerimoniale, Funerali, mazzo 1 da ordinare, « Minuta di ordine del cerimoniale che si doveva osservare nella sepoltura di Claudia de Brosse ».

6. Turin, AST, Corte, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, mazzo 1, n. 5, « Sepoltura del conte di Frossasco cav. dell'ordine ».
7. *Ibid.*, « L'an mil V<sup>e</sup> et XX, notre tres redoubté et souverain seigneur restaurateur de l'ordre celebra la feste de l'Adnuntiade [...] ».
8. Au sujet des récits de cérémonie manuscrits, voir BRERO 2017, p. 69-77. Pour les exemplaires imprimés, voir WATANABE-O'KELLY 1988 et 2002 ; MULRYNE, WATANABE-O'KELLY et SHEWRING (dir.) 2004 ; la base de données *Early Modern Festival Books Database*.
9. WATANABE-O'KELLY 1988, p. 182.
10. *Ordine de le noze...* 1475. Le récit est édité par BENPORAT 2001, p. 176-223.
11. DU PUY [1515].
12. VOLCYR DE SÉROUVILLE [1524].
13. RINCE 1519.
14. MOLINET [1500].
15. BRERO 2017, p. 84-85.
16. CERRATO 1508.
17. *Oratio funebris...* [1520].
18. BOSIO 1531.
19. LEONE 1521.
20. Les lieux de conservation de l'ouvrage sont indiqués dans les bases de données *Edit16* et *Universal Short Title Catalogue*.
21. BÜHLER 1973, p. 110-112. Les deux frontispices figurent dans BRERO 2017, ill. 7 et 8.
22. *Il magnifico et eccellente apparato...* 1567 ; BUCCI 1567 (ce texte est édité dans BRERO 2007).
23. GRANGIER 1568.
24. Mercedes Viale Ferrero a inventorié tous les imprimés rapportant des cérémonies et fêtes de cour s'étant déroulées à Turin depuis le baptême de Charles-Emmanuel de Savoie, en 1567, jusqu'à la mort de Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, en 1724. Ce répertoire est publié dans ARNALDI DI BALME et VARALLO (dir.) 2009, p. 171-181.
25. POUSPIN 2016, p. 54, 65.
26. Bibliothécaire à la BNF et spécialiste de l'histoire de l'information non périodique, Jean-Pierre Seguin a consacré plusieurs études à la question de ces imprimés ; mises bout à bout, elles forment un véritable ensemble qui englobe ce phénomène depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1631, date de l'apparition de la presse périodique en France. On lira ainsi, dans l'ordre, SEGUIN 1956-1957, 1961 et 1964.
27. SEGUIN 1956, p. 310.
28. POUSPIN 2016, p. 159. À noter que l'auteur a mis à la disposition du public sa base de données répertoriant toutes les pièces gothiques qu'elle a pu inventorier. Elle est téléchargeable ici : <[http://www.editions-sorbonne.fr/fr/livre/?GCOI=28405100137810&fa=author&person\\_id=6143](http://www.editions-sorbonne.fr/fr/livre/?GCOI=28405100137810&fa=author&person_id=6143)> (consulté le 12 juillet 2018).
29. *Ibid.*, p. 71-75 et 81-84.
30. SEGUIN 1957, p. 47-48. Sur les 2 200 pièces gothiques recensées par Marion Pouspin, 249 sont des pièces dont il existe plusieurs exemplaires ; 1 680 sont des *unica* et environ 300 sont des « pièces virtuelles » (soit des livrets dont on n'a pas d'exemplaire matériel, mais que l'on connaît grâce à d'anciens catalogues ou des inventaires). POUSPIN 2016, p. 30-35.
31. POUSPIN 2016, p. 19, 26 et 55.
32. DUFOUR et RABUT 1877a, p. 68.
33. Au sujet des imprimés genevois de la Renaissance, voir la base de données *GLN 15-16* ainsi que les essais anciens de GAULLIEUR 1855 et BESSON 1937-1938.

34. Genève, enclavée dans le territoire savoyard, était une ville épiscopale. Son souverain n'était pas le duc de Savoie, mais le prince-évêque de Genève ; malgré cela, la mainmise savoyarde sur la ville était importante. À ce sujet, voir CAESAR 2014, p. 118-127.
35. *Ordonnance des royaumes...* [± 1519].
36. TAEGIO [1525].
37. *S'ensuyvent les faitz du chien insaciable...* [1526] ; *Le double de l'original...* 1526 ; *Le siege et champ mys nagueres devant la triumpante ville de Vienne...* [1529] ; *D'une escharmouche donnée à Levrerszdorff...* [1532].
38. *S'ensuyt la teneur des lettres contenant les lamentables inundations...* [1530].
39. Au sujet des pièces d'actualité traduites d'un pays à l'autre, voir POUSPIN 2016, p. 274-275.
40. *Le coronnement du tres illustre roy de Behemen...* [1527] ; *L'entrée de la imperiale magesté à Boloigne...* [± 1529] ; *Karolus Imperator...* [1530].
41. Sur l'imprimerie en Piémont, voir BERSANO BEGEY et DONDI 1961-1966. Quant à l'imprimerie à Turin, voir DONDI 1997 et MERLOTTI 1998.
42. *Hystorie nove...* 1524 ; *Qui se tracta a che modo stavano li Spagnoli...* 1524 ; *Opera e lamento de Zena...* [1522] ; MANTOVANO [1525] ; LITTA 1525.
43. À son sujet, voir BENEDETTI 2005.
44. LITTA [1509], [1511], [1512], [1515] et [1524].
45. POUSPIN 2016, p. 19 et 144. À son sujet, voir HARISSE 1887.
46. SEGUIN 1957, p. 69-70. L'ordonnance est éditée par BOUREAU 2000, p. 93-114.
47. RICCI 2015, p. 23-24.
48. POUSPIN 2016, p. 85-87, 117, 193 et 485-489.
49. Christian Jouhaud a montré qu'en 1628, la prise de La Rochelle puis l'entrée du roi Louis XIII triomphant dans Paris occasionnèrent une avalanche d'imprimés : une centaine de livrets portant sur ces événements parurent en à peine quelques mois. JOUHAUD 1987.
50. GIRAULT 2014, p. 79.
51. BOUSMAR et COOLS 2014, p. 291.
52. Turin, AST, Corte, Matrimoni, mazzo 20, Leandro Boverini, *Poesie nelle nozze del duca Carlo Emanuel primo coll'infante donna Catterina d'Austria*. Au sujet de ce recueil, voir MASSABÒ RICCI, CARASSI et PETTENATI (dir.) 2011, p. 67.
53. VIALE FERRERO 1965.
54. La cohabitation (et la concurrence) entre les relations officielles des cérémonies et les petites brochures populaires rapportant ces mêmes événements est discutée par LARDELLIER 2003, p. 190-193, 199 et 216 ; MARTIN 2015 et POUSPIN 2016, p. 147-148.
55. GIRY-DELOISON 2005, p. 178 ; POUSPIN 2016, p. 106 et 427.
56. PARAVICINI 1991, p. 89-90.
57. LA MARCHE 1883-1888, vol. 3 (1885), p. 101-200.
58. *Ibid.* p. 102.
59. Publiée par DUFOUR et RABUT 1877b. Les différences entre les deux versions sont énumérées p. 312-313.
60. Turin, AST, Corte, Biblioteca antica, manoscritti, Jb.II.20, *Commémoration et advertisement de la mort de très-chrétienne, très haute, très-puissante, très-excellente princesse madame Anne, deux fois reyne de France, duchesse de Bretagne, etc.* Pour l'édition de ce récit, voir BROWN, BROWN et DEUFFIC (dir.) 2012. Voir aussi GIRAULT 2014, p. 65-66.
61. Ce phénomène est particulièrement bien illustré par Monique Chatenet, qui donne des extraits de lettres des ambassadeurs des Gonzague, des Este, de Venise et du Saint-Siège décrivant par le menu à ceux qui les envoyaient des festivités royales à la cour de France du XVI<sup>e</sup> siècle. CHATENET 2002, p. 215-230.

62. Elle est publiée par MARCHEGAY 1873, p. 483-485.
63. PAVIOT 1996.
64. Ce récit est différent de celui que le héraut Picardie a donné de ce même événement (lequel est publié dans GODEFROY 1649, t. II, p. 139-143).
65. Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, « S'ensuyt l'ordre du baptisement de monseigneur le daulphin et le triumph » ; *ibid.*, « Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de roys ».
66. Turin, AST, Corte, Ordini militari, Ordine della SS. Annunziata, mazzo 1, n. 5, « Mode et façon de fere qui se doit tenir en l'ordre sellon la façon de la maison de Bourgogne ».
67. CIBRARIO 1839, p. 11.
68. Au sujet de ces récits, voir MARGOLIN 2003, p. 93-97 et SCHIMMELPFENNIG 2002.
69. LEMAIRE DE BELGES 1507a et 1507b.
70. LEMAIRE DE BELGES 2001, p. 105.
71. Turin, AST, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 15, n. 18, f<sup>os</sup> 9r<sup>o</sup>-9v<sup>o</sup>.
72. VARALLO 2011, p. 33. Voir aussi dans le même ouvrage p. 108.
73. Turin, AST, Camera dei conti di Savoia, Inventario 189, mazzo 2, fascicolo 20, « L'inventrere [sic] des tiltres et droys que l'on a trouvé es papiers de feu le roy d'armes Bonnes Nouvelles, fayt le 12<sup>e</sup> de janvier 1539 ». Il est publié par MANNO 1880, p. 379-382.
74. La réunion des items par sujets est de mon fait ; dans le manuscrit, les textes relatifs à un même événement sont disséminés dans l'inventaire.
75. Turin, AST, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 15, n. 18, « Extrait de la relation de la pompe funebre faicte aux obseques de mondit seigneur le comte Philippe, trespassé a Marcellie ».
76. GUICHENON 1660.
77. CAPRÉ 1662.
78. Turin, AST, Corte, Princes de Genevois et de Nemours, cat. II, mazzo 15, n. 18, « Extrait des tiltres trouvés dans l'hostel de ville d'Annisy ».
79. Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino, ms. O-1-8-9, *Descrizione di moltissime feste, funzioni religiose, funerali, ecc. riguardanti la Casa Savoia ; col cerimoniale seguito in tal circostanze dalla corte*, 2 vol. Au sujet de ce manuscrit, voir MASSABÒ RICCI, CARASSI et PETTENATI (dir.) 2011, p. 198 ; PORTICELLI, MERLOTTI et MOLA DI NOMAGLIO (dir.) 2016, p. 111-112.
80. À son sujet, voir VARALLO 1991, p. 27-29.
81. BRERO 2017, p. 107-109.
82. LARDELLIER 2003, p. 209, rapporte les propos de Pierre Mathieu, auteur du récit de l'entrée de Marie de Médicis à Marseille en 1600 : « Les annales de ces derniers siècles me fournirent plusieurs des entrées faites aux princes non moindres en appareil et pompe que le triomphe et l'ovation des Romains »... et l'auteur de citer une page entière de références de recueils d'entrées. Voir aussi MITCHELL 1986, p. 4-6.
83. SAUTHIER 1965, p. 70.
84. VARALLO 1991, p. 33.
85. Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, « Ceremonial tel qu'il est pratiqué par les princes de la royale maison de Savoie afin de servir de regle pour les futurs princes de Piemont ».
86. 1. Des parrains ou leurs deputez. 2. De ceulx qui doivent estre aviséz dans les Estats de S.A. 3. Des livrées et habits que S.A. fait faire. 4. La sale d'honneur et chambre de parade. 5. La galerie par où doit passer la ceremonie. 6. L'appareil de l'eglise. 7. Les honneurs qui doivent estre portéz. 8. L'ordre pour marcher. 9. Les deputez pour les ceremonies. 10. Les flambeaux. 11. Les devises. 12. Les monnoyes ou medailles. 13. La collation. 14. Les resjouissances publiques.

87. Le titre de prince de Piémont était attribué dès la naissance à l'héritier présomptif du duc de Savoie.
88. Les armes de Savoie se passent de commentaire ; celles de Portugal représentaient la mère de l'enfant, Béatrice de Portugal ; quant à Marguerite d'Autriche, elle était sa marraine.
89. La cathédrale Saint-Jean-Baptiste de Turin.
90. Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 14, « Ceremonial tel qu'il est pratiqué... », f° 4v°.
91. Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 3, « La pompe baptismale observée au baptisement du nouveau seigneur de Bresse ». Il est édité dans BRERO 2005, p. 341-363.
92. BUCCI 1567, Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 5. Il est édité dans BRERO 2007, p. 195-207.
93. BUCCI 1588. En tant que fils aîné du duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> de Savoie, Philippe-Emmanuel avait eu droit à un baptême somptueux, contrairement à son cadet, Victor-Amédée. Mais Philippe-Emmanuel mourut précocement, en 1605 ; son frère lui succéda en tant que prince de Piémont, puis devint duc de Savoie à la mort de leur père, en 1630.
94. Turin, AST, Corte, Cerimoniale, Nascite e Battesimi, mazzo 1, n. 6, « Ce que on a acoustumé de fere en France pour le baptesme des enfans de roys ».
95. *Ibid.*, « Relazione del battesimo del delfino e delle sorelle a Fontanobleo ».
- 

## RÉSUMÉS

L'importance croissante prise par les cérémonies royales et princières à la fin du Moyen Âge a mené les cours à générer une documentation plus importante que par le passé. Cet article présente les nouveaux types de textes spécifiquement voués aux rituels dynastiques qui commencèrent à être produits et diffusés à la Renaissance (scénarios, récits, imprimés...). Puis il s'intéresse à la manière dont ces documents traversèrent les frontières et le temps : autrement dit, comment les cours archivaient les célébrations d'ailleurs et celles du passé. Il s'agissait de conserver la mémoire de ces événements exceptionnels, mais aussi de pouvoir s'en inspirer au moment d'élaborer une cérémonie.

The significant development of princely and royal ceremonies at the end of the Middle Ages led the courts to an increase in documentation regarding these matters. This article presents the new types of texts specifically dedicated to dynastic rituals produced in the Renaissance (scripts, narrative accounts, printed booklets and so on). It then focuses on how these documents crossed not only the borders but also the centuries; in other words, how courts archived celebrations from other countries and from the past. It was necessary to keep the memory of these exceptional events, but also to be able to draw on them when inspiration was needed in planning a new ceremony.

## INDEX

**Mots-clés** : rituels, récits de cérémonie, imprimerie, influences entre cours, communication politique, littérature de cour, Savoie, France, Bourgogne

**Keywords** : rituals, ceremonial reports, printing, influences between courts, political communication, court literature, Savoy, France, Burgundy

## AUTEUR

### THALIA BRERO

Après un doctorat en histoire médiévale à l'université de Lausanne, Thalia Brero a rejoint la Maison de l'histoire de l'université de Genève, où elle est maître-assistante. Ses recherches portent sur la communication politique et la représentation du pouvoir princier à la Renaissance. After a PhD in medieval history at the University of Lausanne, Thalia Brero joined the University of Geneva's Maison de l'histoire as a research and teaching fellow. She works on princely political communication and the representation of power during the Renaissance.

Publications : *Les baptêmes princiers : le cérémonial dans les cours de Savoie et de Bourgogne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne, Université de Lausanne, 2005 ; *Rituels dynastiques et mises en scène du pouvoir : le cérémonial princier à la cour de Savoie (1450-1550)*, Florence, Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2017.

thalia.brero@unige.ch